

Communiqués de la CPAM

Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé (DMP) est la mémoire de votre santé !

- Véritable carnet de santé numérique, le DMP permet de sauvegarder vos informations médicales et de les partager avec les professionnels de votre choix.
- Très utile en cas d'urgence, le DMP peut vous sauver la vie car les secours peuvent consulter vos antécédents médicaux.
- Tout le monde peut créer son DMP, enfants comme adultes, quel que soit son régime de Sécurité sociale
- L'accès au DMP est hautement sécurisé : le patient garde le contrôle de ses données puisqu'il choisit les professionnels de santé qui auront le droit d'y accéder. Seul le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder.

M'T dents !

Avec le programme M'T dents, l'Assurance-Maladie permet à tous les enfants et adolescents de 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans de bénéficier d'un bilan bucco-dentaire gratuit chez le chirurgien-dentiste et de soins, si nécessaire.

Un courrier accompagné d'un bon de prise en charge personnalisé sont envoyés à toutes les familles concernées, un mois avant la date d'anniversaire de l'enfant.

Prenez rendez-vous avec le chirurgien-dentiste conventionné de votre choix en vous munissant de votre bon de prise en charge et de votre carte Vitale mise à jour lors de votre rendez-vous chez le chirurgien-dentiste.

Encore plus pratique, avec le service M'T dents intégré au à votre compte personnel sur ameli.fr vous visualisez les examens bucco-dentaires réalisés ou à venir et vous téléchargez directement le bon de prise en charge.

C'est dès le plus jeune âge et pour toute la vie que se construit la santé bucco-dentaire. Les bonnes habitudes d'hygiène dentaire et la détection d'éventuelles caries permettent de garder des dents saines longtemps. Cela évite également de nombreux problèmes dentaires, parfois longs et coûteux, à l'âge adulte.

- 30 % des enfants de 6 ans présentent au moins une dent cariée ;
- 80 % des enfants de cet âge ne consultent pas de chirurgien-dentiste.

La peur du dentiste est souvent liée au vécu de l'entourage... C'est pourquoi les premières visites sont importantes, car elles permettent de familiariser l'enfant avec le dentiste sans que des soins soient nécessaires.

Restez avec votre enfant durant toute la visite pour le rassurer et demandez au dentiste de lui expliquer ce qu'il fait. En rentrant chez vous, faites-lui dessiner sa visite chez le dentiste.

Pour créer votre DMP c'est simple !

Trois méthodes :

- Rendez-vous sur dmp.fr muni de votre carte Vitale
- Demandez à votre pharmacien d'ouvrir votre DMP
- Il est également possible d'ouvrir votre DMP dans les agences CPAM de Beauvais, Creil et Compiègne

rgba(255,255,255,1)